



**COMMISSION CONSULTATIVE DE L'USINE D'INCINERATION  
DES ORDURES MENAGERES DES CHENEVIERS**

**Rapport d'activité législature 2018-2023  
5<sup>ème</sup> année  
(1<sup>er</sup> décembre 2022 – 31 janvier 2024)**

**I. Bases légales de la Commission**

- Article 1, alinéa 1, de la loi sur les commissions officielles, du 18 septembre 2009 (LCOF; A 2 20).
- Article 5, lettre p, du règlement sur les commissions officielles, du 10 mars 2010 (RCOF; A 2 20.01).
- Article 32C, al. 4 de la loi sur la gestion des déchets, du 20 mai 1999 (LGD; L 1 20).

**II. Compétences légales de la Commission**

- Art. 32C "autorisation d'exploiter" de la loi sur la gestion des déchets du 20 mai 1999 (LGD, L 1 20).
- al. 3 : l'autorisation d'exploiter est délivrée après consultation des communes, ainsi que des associations représentatives des utilisateurs et du voisinage, représentées au sein d'une Commission consultative.
- al. 5 : la Commission consultative fait rapport au Conseil d'Etat et au Conseil d'administration des Services Industriels. Ce rapport est joint au rapport de gestion des Services Industriels.

**III. Activités de la Commission**

La Commission s'est réunie à deux reprises lors de cette 5<sup>ème</sup> année. Les thèmes suivants ont été abordés lors des deux séances qui ont eu lieu les 23 juin et 20 décembre 2023 :

Gestion quantitative des déchets, travaux importants et projets

- Bilan sur les approvisionnements en provenance du canton de Genève, ainsi que sur les apports en provenance des autres cantons, voire de France voisine. *Depuis 2022, le marché du déchet est devenu très concurrentiel en raison de la crise énergétique liée aux sanctions contre la Russie à la suite de la guerre en Ukraine. Néanmoins, les Cheneviers ont bénéficié d'apports exceptionnels de déchets urbains hors canton dans le cadre de l'entraide entre usines d'incinération en 2022 et 2023 (travaux de l'usine de Tridel dans le canton de Vaud et sinistre sur la turbine de l'usine de la Satom dans le canton du Valais). Les apports de refus de centre de tri en provenance de la France ont été plus importants en 2022 en raison d'incidents techniques sur une usine d'incinération en France et sont revenus à la normale en 2023. Les quantités livrées par les centres de tri genevois à l'usine des Cheneviers ont continué à baisser sur les exercices 2022 et 2023.*

- Bilan sur les quantités de déchets incinérés et les quantités de mâchefer produites.  
*La proportion de mâchefers triés mis en décharge reste stable sur les trois derniers exercices, aux alentours de 16 à 17%.*
- Bilan sur les approvisionnements et le fonctionnement des installations présentes sur le site de Châtillon : pôle vert, décharge cantonale et ITMR.  
*Le compartiment mâchefers (Type D) de la décharge cantonale est complètement rempli depuis 2022 et les mâchefers sont donc acheminés vers la décharge de SEOD dans le canton du Jura.  
Le compartiment de type E sera quant à lui plein dès juin 2024 et les travaux de couverture finale de la décharge seront réalisés entre 2025 et 2026.*
- Bilan énergétique des Cheneviers : production et vente d'électricité et de chaleur sur les réseaux.  
*Les productions électriques et thermiques de l'usine des Cheneviers étaient inférieures en 2022 en raison de la fuite des déchets en lien avec la crise énergétique.  
En 2023, la mise en service de la nouvelle valorisation énergétique de l'usine Cheneviers 4 a naturellement impacté défavorablement les productions d'électricité et de chaleur pendant les phases de chasses-vapeur et de rodage des nouvelles installations. Néanmoins, des productions record de chaleur ont été atteintes en novembre et décembre 2023 grâce à la nouvelle turbine et aux nouveaux échangeurs CADIOM.*
- Point de situation sur les principaux événements, projets et travaux réalisés durant la période écoulée (Mesures COVID, Approvisionnement en déchets et crise énergétique, Nouvelle Loi sur les déchets, Arrêts de la navigation, nouveaux collaborateurs, Pôle Vert, compartiment mâchefers, Suite du projet Soreval, Campagne de mesure de poussières, fonctionnement du site du Bois de Bay, Projet d'amélioration de la qualité de l'air à l'intérieur de la halle du Bois de Bay, Production d'électricité grâce au nouveau groupe CFF).
- Point de situation sur le transport fluvial :
  - Décompte et cause de jours d'arrêt de la navigation fluviale.
  - Evolution des crues de l'Arve.
  - Explication de l'effondrement de voiles amortisseurs en béton.

*Les activités de transport fluvial ont été fortement impactées en 2022 et en 2023 par des crues exceptionnelles de l'Arve et des apports conséquents de graviers qui nécessitent de longues opérations de dragage. Une crue décennale de l'Arve a été enregistrée le 24 décembre 2022, et des crues centennales se sont produites les 15 novembre et 12 décembre 2023.*

*Un sinistre important avec l'effondrement des voiles amortisseurs du quai du site de la Jonction a également interrompu la navigation de février à juin 2023.*

*Un projet global est à l'étude pour rénover le quai et le matériel flottant qui datent des années 60 et améliorer le transport des déchets entre le site de la Jonction et l'usine des Cheneviers.*

#### Actions et performances environnementales.

- Bilan des principales actions environnementales menées durant la période écoulée :
  - Campagne OPair 2023 de mesures des émissions atmosphériques sur les 2 fours à grilles

- Suivi et élaboration du rapport de suivi des immissions atmosphériques 2022, Campagnes 2023 de prélèvements et d'analyses de feuilles de chênes).
- Bilan des éventuelles perturbations de fonctionnement des installations, des émissions et immissions atmosphériques et des rejets liquides :
  - Conformités OPair,
  - Bilan des émissions en tonnes,
  - Emissions de NOx, by-pass des catalyseurs,
  - Dioxines sur les cartouches Amesa,
  - Bilan des traitements des rejets liquides).
- Résultats de la campagne annuelle de contrôles des rejets atmosphériques menée par l'organisme externe officiel.
- Statistique des fermetures du rideau des barges.
- Campagne de biosurveillance de la qualité de l'air par les abeilles (métaux lourds et dioxines/furanes). Suivi de deux ruchers (Verbois et Jussy).
- Suivi de la station mobile pour le contrôle du traitement des fumées des Cheneviers.

#### Point sur le projet Cheneviers IV

- Présentation du phasage général du projet de remplacement de l'usine actuelle.
- Présentation des travaux réalisés durant la période écoulée et ceux à venir (Démolition Cheneviers II, Construction du pont tournant, Optimisation et reprise d'études, Renforcement de la dalle de déchargement, Travaux génie civil zone nord, Livraison de la turbine, Mise en service de la turbine avec Cheneviers III).
- Présentation des principaux travaux à venir (signature du contrat pour les futures lignes de traitement, études des équipements, démolition de Cheneviers I et II, début du gros œuvre, montage des équipements, mise en service).

#### **IV. Secrétariat de la Commission**

Le secrétariat de la Commission est assuré par les Services industriels de Genève.

Le secrétariat effectue les missions suivantes :

- Convocation des séances de la Commission.
- Préparation de l'ordre du jour.
- Organisation des divers événements (visites des chantiers, repas, etc.)
- Prise des procès-verbaux de la Commission.
- Envoi des présentations et des PV aux membres.

#### **V. Frais de la Commission**

- A. *Jetons de présence pour tâches ordinaires (art. 24 RCOF) : CHF 975.00*
- B. *Jetons de présence pour tâches extraordinaires (art. 25 RCOF) : Néant*
- C. *Corrections d'examens écrits et examens oraux (art. 26 RCOF) : Néant.*
- D. *Remboursement de frais (art. 28 RCOF) : Néant*

Président de la commission :



Monsieur Christian Brunier  
Directeur général de SIG